

Résumé du Projet de Thèse

Quels sont les effets de la naturalisation sur l'intégration économique des migrants et de leurs enfants ? Au cours de ma quatrième année de thèse, je travaillerai sur deux chapitres de thèse autour de cette question en utilisant une base de données française et longitudinale, l'Echantillon Démographiques Permanent (EDP) qui me permet d'apparier des données administratives telles que les états civils, le recensement de la population et les déclarations des employeurs. Dans le premier chapitre, j'estime l'effet causal de la naturalisation sur l'insertion professionnelle des étrangers en France. J'exploite une réforme de la loi de naturalisation par mariage en 2006 qui me permet d'isoler l'effet propre de la naturalisation. Je montre que cela a un impact positif sur l'accès à l'emploi des étrangers, le revenus et le nombre d'heures travaillées, sans avoir d'effet sur le salaire horaire. L'augmentation de salaire sont liée à une probabilité plus élevée d'occuper un emploi pour les hommes et d'une hausse du nombre d'heures travaillées pour les femmes. Dans le deuxième chapitre, j'analyse les effets de la naturalisation des parents sur le parcours scolaire et professionnel de leurs enfants. Les résultats préliminaires montrent qu'il y a une prime de la naturalisation du père sur le salaire éventuel de l'enfant. L'importance de ces effets dépend du groupe d'âge de l'enfant et le pays d'origine du parent. Les résultats suggèrent que cet effet est plus fort quand l'enfant a un parent naturalisé plus tôt.

1. Is naturalization a passport for better labor market integration? Evidence from a quasi-experimental setting (*Article principal de thèse: Job Market Paper*)

Problématique

La population née à l'étranger représente une part importante de la population totale dans les pays développés (10% en France et 13,5% aux États-Unis) et leur intégration est un défi auquel ces pays sont confrontés. Une meilleure intégration est une condition souhaitable pour les migrants eux-mêmes, ainsi que pour le pays d'accueil. La littérature a montré que l'intégration économique par la participation au marché du travail, au-delà des effets positifs pour le migrant, entraîne une moindre dépendance sur les transferts sociaux, des contributions fiscales nettes positives, ainsi qu'une diminution de la criminalité et donc une plus grande cohésion sociale dans le pays d'accueil. En dépit de facteurs qui favorisent l'intégration socio-économique des migrants, tels que les compétences linguistiques des réseaux ou encore le mariage avec un natif, il a été clairement mis en évidence que les migrants restent désavantagés sur le marché du travail par rapport aux natifs (Chiswick, 1978). La question qui se pose est la suivante : Comment réduire les inégalités entre natifs et migrants sur le marché du travail ? Est-ce que l'obtention de la nationalité permettrait de réduire voire d'effacer les écarts entre migrants et natifs ?

Objectif/ Hypothèse

Le débat politique et intellectuel autour de la naturalisation a été de savoir si la naturalisation a comme seule finalité la récompense de l'aboutissement du processus de l'intégration ou si elle peut être en soi un catalyseur dans ce processus. Les préconisations qui en découlent en termes de politiques de naturalisation sont opposées : dans le premier cas, les règles de naturalisation devraient être durcies afin de sélectionner les migrants les mieux intégrés alors que, dans le deuxième cas, les règles devraient être assouplies car cela contribuerait à accélérer l'intégration des migrants (Hainmueller et al, 2017). Cette question est ainsi importante, du point de vue de la recherche mais tout aussi celui de la politique publique. Malgré les enjeux considérables, il n'existe, jusqu'à présent, presque aucune preuve d'un lien causal entre la naturalisation et l'intégration économique.

Plusieurs études montrent une corrélation positive entre naturalisation et intégration sur le marché du travail, mais elles ne surmontent pas les problèmes d'endogénéité et de biais d'autosélection (Fougere and Safi, 2009). En effet, les étrangers qui acquièrent la nationalité sont souvent très différents des autres : la naturalisation implique donc une double sélection positive- premièrement, les personnes qui choisissent de postuler sont positivement sélectionnées parmi les étrangers, et deuxièmement, celles qui obtiennent éventuellement la nationalité sont parmi les meilleurs du groupe de candidats. Donc, une simple étude comparative entre les naturalisés et les étrangers non-naturalisés conduit à des estimations biaisées à la hausse. L'effet causal de la naturalisation est d'autant plus compliqué que si la nationalité peut conduire à de meilleurs résultats sur le marché du travail, l'inverse est également vrai puisque les immigrés les mieux intégrés ont aussi plus de chance d'être naturalisés.

Dans ce projet, je vise à combler cette lacune dans la littérature en estimant l'impact causal de la naturalisation sur l'intégration des migrants sur le marché du travail, constituant ainsi une importante contribution à notre connaissance de l'intégration économique des immigrés en France.

Contexte

En France, le débat autour de la politique de naturalisation est loin d'être consensuel, la preuve étant les changements récurrents faits à la loi de naturalisation (Weil, 2002). L'enjeu de ce débat est de définir les critères d'éligibilité de sorte à ce que la naturalisation priorise les immigrés les mieux intégrés. Les principaux canaux par lesquels un étranger peut demander la nationalité française sont par naissance, par décret ou par mariage. En ce qui concerne le dernier cas, un étranger marié avec un français est essentiellement éligible à la nationalité française après un certain nombre d'années de vie conjugale¹ défini par la loi et s'il démontre une bonne maîtrise du français. Depuis les années 1980, il y a eu plusieurs réformes qui ont changé la durée de vie commune requise pour postuler à la naturalisation par

¹ Les règles de durée peuvent dépendre du pays de résidence. Si le couple ne peut prouver un certain nombre d'années en France, il est soumis à un critère en terme de nombre d'année de vie conjugale plus long. Par ailleurs, le niveau de connaissance du français est l'un des principaux critères.

mariage. Dans ce chapitre, j'utilise la réforme de 2006 qui a augmenté la durée de vie commune exigée de 2 à 4 ans pour estimer l'effet causal de la naturalisation sur l'intégration économique des étrangers.

Méthodologie et données

Compte tenu de la nature non-rétroactive de la réforme de 2006, les étrangers mariés avant 2004 pouvaient demander la naturalisation dans les deux ans suivant leur mariage, tandis que ceux mariés après 2004 ont dû attendre quatre ans. La méthode adoptée dans cet article consiste en une analyse de cohorte – la première cohorte de mariés étant le groupe de « traités² » et la deuxième, le groupe de « contrôle ». Comme la réforme n'était pas anticipée en 2004, elle représente un choc exogène et, de ce fait, les mariés avant ou après cette date ne sont pas fondamentalement différents, et donc comparables. En suivant leurs trajectoires de long-terme sur le marché du travail, on arrive à distinguer l'effet propre de la naturalisation. Ce cadre permet ainsi de surmonter les problèmes d'endogénéité, d'autosélection et de causalité inverse.

Pour faire cette analyse, j'utilise l'Echantillon Démographique Permanent (EDP), un panel de données administratives qui combine des sources différentes. J'apparie l'état civil de mariage au recensement de la population³ aux données de panel PANACT qui tire ses informations de la base « Déclaration Annuel des Salaires » (DADS).

Résultats

Je montre dans ce chapitre que la naturalisation a un impact positif sur l'accès à l'emploi des étrangers, entraînant une augmentation de 10% de la participation au marché du travail. Parmi ceux qui travaillent, elle entraîne une augmentation de revenus en grande partie due à une augmentation du nombre d'heures travaillées, sans avoir d'effet sur le salaire horaire. Une décomposition par sexe montre que l'effet sur la probabilité de travailler est plus important pour les hommes que pour les femmes. D'autre part, parmi les personnes qui travaillent, les femmes ont tendance à être celles qui bénéficient le plus d'une augmentation de salaire (d'environ 40%) en raison d'une augmentation de leur nombre d'heures travaillées, principalement due à l'accroissement de leur probabilité d'être en emploi à temps plein.

Étapes suivantes

Ce chapitre de thèse est à un stade avancé et je consacrerai du temps au cours de ma quatrième année de thèse pour effectuer des analyses plus approfondies sur les mécanismes explicatifs de ces résultats tels que l'accès incondtionnel au marché du travail⁴ ou l'élimination de certaines formes de discrimination. Ce dernier fait écho à littérature de « testing » et à celle en sociologie qui met en évidence les discriminations à l'embauche dues à la nationalité d'origine. De plus, je vise à explorer les différents effets hétérogènes basés sur les origines des étrangers, leur zone de résidence, le type et le secteur d'emploi entre autres. Enfin, il serait aussi intéressant de comprendre la part de l'écart de salaire entre les natifs et les étrangers qui est réduite grâce à la naturalisation. Suite à mes présentations de ce projet dans divers séminaires, dont à l'université de Harvard, je compte aussi intégrer les commentaires reçus.

2. **Effet de l'obtention de la nationalité française des parents sur les enfants** (avec *Mirna Safi et Haley McAvay*)

Problématique et Contexte

L'écart économique entre les étrangers et les natifs persiste dans le temps (Chiswick, 1978). Cela peut être dû au fait que les discriminations liées au pays d'origine perdurent. Le chapitre précédent montre que la naturalisation permet de réduire cet écart. À part le renforcement de l'intégration économique des immigrés suite à leur naturalisation, il est également important de comprendre les enjeux de ce changement de statut sur leurs enfants. Bénéficient-ils d'un avantage économique comparés aux enfants

² Par rapport à l'obtention de la nationalité

³ Enquête Annuel de Recensement (EAR)

⁴ Des estimations révèlent que 20% du marché du travail français sont directement ou indirectement soumis à la condition de nationalité française.

de parents étrangers qui n'ont pas acquis la nationalité française ? Observe-t-on une différence liée à l'âge à laquelle l'enfant de deuxième génération a un parent naturalisé ?

Ces questions sont pertinentes dans deux cas distincts : les enfants nés en France de parents étrangers et les enfants nés à l'étranger de parents étrangers, vivant dans le pays d'accueil. En France, un enfant est français de naissance dès lors que l'un de ses parents est français. Dans le cas contraire, si aucun des parents ne deviennent français, il ne pourra obtenir la nationalité qu'à partir de ses 13 ans sous conditions. Il peut aussi l'obtenir par filiation à tout moment si l'un de ces parents acquiert la nationalité française⁵. À partir de la loi de 1927 qui établit le cadre légal pour l'obtention de la nationalité, un nombre accru d'étrangers obtiennent la nationalité française avant leurs enfants.

Hypothèse de recherche

Est-ce que le fait d'être naturalisé a des effets positifs sur les enfants d'immigrés ? Ce chapitre se rapproche de la littérature qui étudie le lien intergénérationnel entre les immigrés et leurs enfants (Borjas, 1992), dont une branche s'intéresse à l'effet de la régularisation de la situation des migrants sans-papiers sur le développement des enfants (Bean et al, 2011). L'hypothèse mise en avant est celui de l'effet de la stabilité obtenue à travers une régularisation du statut du parent sur l'investissement dans leur capital humain et dans celui de leurs enfants.

De la même façon, l'obtention de la nationalité du pays d'accueil donne un caractère durable à l'installation de la famille immigrée sur le territoire français qui dépasse par ce biais « l'illusion du provisoire » qui les empêchait jusque-là de se projeter dans le futur (Sayad, 1991). Cela les incite à investir davantage dans les capitaux spécifiques au pays d'accueil, notamment dans l'éducation de leurs enfants. Effectivement, Dustmann (2008) montre que ces investissements éducatifs, ainsi que le salaire éventuel de l'enfant, sont d'autant plus élevés quand la probabilité d'une migration permanente du père est haute.

L'âge de l'enfant auquel le parent obtient la nationalité française peut ainsi avoir des implications différentes. Tout d'abord, si la naturalisation du père impacte positivement l'enfant à travers le capital éducatif, l'importance et l'efficacité de cet investissement dépendra de l'âge de l'enfant. Plus l'enfant est jeune, plus il y a de possibilité d'investir dans son éducation.

L'âge de la naturalisation de l'enfant, par le biais des parents, peut aussi avoir un effet sur la formation de son identité vis-à-vis du pays d'accueil. La naturalisation représente une des étapes importantes pour l'adhésion à la société. De ce fait, parmi les enfants nés à l'étranger qui migrent en France avec leur famille, il serait intéressant d'analyser leur sentiment d'appartenance au pays d'accueil comparé à ceux du même profil qui auront la nationalité bien plus tard.

Méthodologie et données

Comme dans le chapitre précédent, nous allons utiliser la base de données de l'EDP, qui nous permet de suivre des « individus EDP⁶ ». Pour faire cette analyse, nous allons nous concentrer sur les vagues de 1982, 1990 et 1999. En appareillant avec le Panel d'actifs (données panel tirées du DADS), nous obtenons les informations annuelles sur leur situation sur le marché du travail comme le salaire ou encore le nombre d'heures travaillées. Tant que les individus EDP sont déclaré comme étant « enfant d'une famille », on obtient aussi des informations additionnelles sur les parents de l'individu, nous permettant de faire cette analyse intergénérationnelle.

Notre échantillon comporte des individus âgés de 18 ans ou moins au moment du recensement 1990 ou 1999, donc des enfants EDP nés entre 1972 et 1998. Afin de les observer à deux recensements et de les suivre sur le long-terme, on restreint l'échantillon à ceux nés avant 1989 dans un premier temps et éventuellement ceux nés avant 1983. Le panel d'actifs nous permet de suivre leurs trajectoires économiques jusqu'à leurs 26 ans dans le premier échantillon et 30 ans dans le deuxième. Sur cette base, nous pouvons définir si le père est un immigré ou non, directement ou indirectement à dépendance de

⁵ Soumis à certaine condition de résidence

⁶ Pour les vagues de recensement à l'étude ici, ce sont des individus nés à quatre dates de l'année (1, 2, 3 4 octobre)

la vague en question.

Dans un premier temps, nous comparons le niveau d'éducation à partir de 24 ans et l'âge à l'entrée dans la vie active, de trois groupes d'enfants : les enfants de parents naturalisés, ceux dont les parents sont toujours de nationalité étrangère non-européenne et les enfants français de naissance. Nous pouvons ensuite comparer leurs trajectoires sur le marché du travail et mesurer la mobilité intergénérationnelle à travers les matrices de transitions pour les trois groupes définis ci-dessus. En contrôlant pour une série de facteurs observés, dont le niveau d'éducation et la catégorie socio-professionnelle du père, nous estimons la corrélation entre la naturalisation du père et le salaire de l'enfant, permettant de mieux comprendre si l'obtention de la nationalité du père se traduit en une prime pour l'enfant. Même si ces résultats ne peuvent être considérés comme des effets causaux, ils restent néanmoins pertinents pour établir les liens entre la naturalisation des parents et les trajectoires de leurs enfants. Dans un deuxième temps, on compare des parents naturalisés au même moment⁷ avec des enfants de différents âges pour comprendre si l'effet est différent selon l'âge de l'enfant.

Références

- Bean, F. D., Leach, M. A., Brown, S. K., Bachmeier, J. D., & Hipp, J. R. (2011). The educational legacy of unauthorized migration: Comparisons across US-immigrant groups in how parents' status affects their offspring. *International Migration Review*, 45(2), 348-385.
- Borjas, G. J. (1992). Ethnic capital and intergenerational mobility. *The Quarterly journal of economics*, 107(1), 123-150.
- Chiswick, Barry R (1978). "The effect of Americanization on the earnings of foreign-born men". In: *Journal of political Economy* 86.5, pp. 897-921.
- Dustmann, C. (2008). Return migration, investment in children, and intergenerational mobility comparing sons of foreign-and native-born fathers. *Journal of Human Resources*, 43(2), 299-324.
- Fougère, Denis and Mirna Safi (2009). "Naturalization and employment of immigrants in France (1968-1999)". In: *international Journal of manpower* 30.1-2, pp. 83-96.
- Hainmueller, Jens, Dominik Hangartner, and Giuseppe Pietrantuono (2017). "Catalyst or crown: Does naturalization promote the long-term social integration of immigrants?" In: *American Political Science Review* 111.2, pp. 256-276
- Sayad, A. (1991), *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck-Université.
- Weil, P. (2002). *Qu'est-ce qu'un français ?* Grasset.

⁷ Identifié comme un changement de nationalité entre deux vagues de recensement, la date de naturalisation n'étant pas une information collectée.